

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2017



TOURNOI à CATEGORIES

Au bowling de Draguignan Du 26 Février au 05 Mars 2017

Le Comité Départemental Bowling et Sport de Quilles du Var organise

Responsable de l'organisation:

Monsieur MATTEUCCI René 04 94 53 17 81 06 81 61 35 71 Matteucci.rene@wanadoo.fr

CATEGORIES:

- Dames : Catégorie Elite = 168 et plus

Catégorie Excellence = de 160 à 167 Catégorie Honneur = jusqu'à 159

- Hommes : Catégorie Elite = 190 et plus

Catégorie Excellence = de 175 à 189 Catégorie Honneur = jusqu'à 174

Pas au listing = Excellence.

Ce tournoi reçoit une homologation "tournoi". Il est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés dans le Var en règle avec la FFBSQ.

Les participants devront se conformer au règlement sportif de la fédération.

Le listing de référence pour la détermination des catégories est celui en cours de validité en **Janvier 2017**.

ELIMINATOIRES:

Chaque participant effectuera 8 lignes éliminatoires en 2 séries de 4 lignes consécutives.

Un décalage impair de pistes vers la droite s'effectuera après la première série à l'intérieur des pistes utilisées.

En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne départagera les ex-æquo.

FINALES:

Les meilleurs joueurs/joueuses dans chaque catégorie à l'issue des éliminatoires seront retenus pour une finale sur 6 lignes.

Le classement par catégorie sera effectué sur le total des quilles abattues lors de l'ensemble du tournoi (14 lignes).

Le quota des qualifiés(es) en finale sera proportionnel au nombre d'inscrits par catégorie avec un minimum de 3 par catégorie et un maximum de 32 pour les 6 catégories.

Le titre de champion du Var sera attribué au 1^{er} de Chaque catégorie La récompense en sera le remboursement de son inscription

HORAIRES ELIMINATOIRES:

1er tour : Dimanche 26/02/2017 à 10h 2ème tour : Mercredi 01/03/2017 à 19h30

3éme tour : Jeudi 02/03/2017 à 19h

4éme tour : Vendredi 03/03/2017 à 13h45 5éme tour : Samedi 04/03/2017 à 10h

HORAIRES FINALES: dimanche 05/03/2017

09h30: 2 x 3 lignes pour **16** joueurs (ses)

- X dames Honneur - X hommes Honneur - X hommes Excellence (?????)

Reconditionnement

 $12h : 2 \times 3$ lignes pour 16 joueurs (ses)

- X dames Elite - X dames Excellence - X hommes Elite - X hommes Excellence

14h30 : remise des prix

INSCRIPTIONS et ENGAGEMENTS :

Les INSCRIPTIONS se feront par l'intermédiaires des CLUBS au plus tard le : 20 Février 2017

Les inscriptions du samedi sont réservées, en priorité, aux licenciés dont le siège social du club est à plus de 40 km.

Le montant des engagements fixé à 35 € par joueur/joueuse (comprenant les frais d'engagement et les lignes éliminatoires et les finales) sera facturé aux clubs par le trésorier.

RECOMPENSES PAR CATEGORIE

 1^{er} joueur : 1 trophée $2^{\grave{e}me}$ joueur : 1 trophée $3^{\grave{e}me}$ joueur : 1 trophée

Chaque vainqueur par catégorie se verra remboursé de son inscription Le **TROPHEE DU VAR** sera remis au club vainqueur aux points (voir le tableau d'attribution des points en annexe)

BILAN FINANCIER (base 80 participants)

		RECETTES	DEPENSES
Droits d'engagement :	35 € × 80	2800,00€	
Frais de parties :	3,20 € x 880		2816,00€
Frais d'homologation :	0,08 € × 880		70,40 €
Frais d'arbitrage :			168,00€
Frais d'organisation :			400,00€
Participation C.D.		<u>654,40 €</u>	
	TOTAL	3454,40 €	3454,40 €

CALCUL DES POINTS POUR L'ATTRIBUTION DU TROPHEE DEPARTEMENTAL

Points Eliminatoires	H	H EXC	H	D ELI et D EXC	D HON
		ı	ı		1
1er	20	20	20	20	20
2	18	18	18	18	18
3	16	16	16	16	16
4	14	14	14	14	14
5	12	12	12	12	12
6	10	10	10	10	10
7	9	9	9	9	9
8	8	8	8	8	8
9	7	7	7	7	7
10	6	6	6	6	6
11	5	5	5	5	5
12	4	4	4	4	4
13	3	3	3	3	3
14	2	2	2	2	2
15	1	1	1	1	1

Points Finale	H	H EXC	HON	D EL et D EXC	D
Nb Finalistes					
1er	20	20	20	20	20
2	12	12	12	12	12
3	8	8	8	8	8
4	6	6	6	6	6
5	4	4	4	4	4
6	2	2	2	2	2

A l'issue des éliminatoires, un classement par joueur et par catégorie sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :

 $1^{er}:$ 20 Pts - $2^e:$ 18 Pts - $3^e:$ 16 Pts - $4^e:$ 14 Pts - 5e: 12 Pts

6e: 10 Pts - 7e: 9 Pts - 8e: 8 Pts / 15 e: 1 Pt.

A l'issue des finales, un classement par joueur et par catégorie sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :

 1^{er} : 20 Pts - $2^{\grave{e}me}$: 12 Pts - $3^{\grave{e}me}$: 8 Pts - $4^{\grave{e}me}$: 6 Pts - $5^{\grave{e}me}$: 4 Pts - $6^{\grave{e}me}$: 2 Pts.

Il sera procédé à la totalisation des points acquis par chaque joueur entre les éliminatoires et la finale.

Le trophée départemental sera attribué au club totalisant le plus grand nombre de points sur les 5 joueurs/joueuses d'un même club qui auront totalisé le + de points